

ENVOL ISERE – AUTISME

- Association Affiliée Autisme France -



BP N° 60241

38305 – BOURGOIN JALLIEU Cedex

Email:- envol.isere.autisme38@orange.fr

Site : <http://www.envolisereautisme.org/>

Correspondant Nord Isère · 04 74 54 31 80

Correspondant Grenoble · 04 76 53 19 71

Correspondant Grésivaudan · 04 76 78 37 66

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 13 juin 2014 à SAINT SAVIN

Jean Claude BARRANCO - Président de l'association, remercie et souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes présentes:

Il remercie très chaleureusement Madame Evelyne MICHAUD, Maire de Saint-Savin qui ne peut être présente parmi nous ce soir, de nous prêter cette salle gracieusement, chaque année.

Il remercie Madame Giselle PEREZ vice - Présidente du Conseil Général de l'Isère chargée de la solidarité auprès des personnes âgées et des personnes handicapées, qui s'est excusée de ne pouvoir être parmi nous ce soir. Remerciements à Monsieur Serge ROYER notre expert comptable société FIRECOM et Madame Estelle DESSAINT commissaire aux comptes, cabinet LEMALLE.

Merci également à nos directeurs, Michel COHET pour le FAM l'Envolée et Pascal DURUISSEAU pour les SESSAD OUTREBLEU ET ORION, ainsi qu'à les tous professionnels présents dans la salle.

Une pensée particulière pour Valérie, Véronique et Angélique qui ont des problèmes de santé et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Jean-Claude Barranco)

Après deux années de grande évolution pour E I A avec l'ouverture des établissements FAM L'Envolée et les SESSAD Outrebleu et Orion, et l'apprentissage d'un nouveau rôle de gestionnaire, Difficile, Accaparant, Exigeant, mais très précieux pour nos enfants et les familles, l'année 2013 a été une année de consolidation.

Je souhaite remercier ce soir au nom de tous, ceux et celles qui permettent à E I A d'être reconnue comme la référence en Autisme en Isère. Les Administrateurs et les membres Actifs qui bénévolement, souvent depuis de nombreuses années pour certains, de très nombreuses pour d'autres, se démenent pour améliorer le quotidien des personnes avec autisme, et pas seulement de leur enfant.

Je souhaite remercier aussi, tous les professionnels qui nous accompagnent.

Les actions que nous avons menées en 2013 :

- Nous participons au réseau Autisme (Isère et 2 Savoie) ou nous sommes présents depuis 15 ans sans interruption.

Le Réseau se réunit 4 fois par an, il est animé par le Docteur B. ASSOULINE. Y participent S. GUIO, Catherine BALMAIN et G. LUBART. Il s'y fait un travail d'échanges, de recherches, de recensements, sur de nombreux thèmes : « diagnostics ; mise en place de protocole de scolarisation en lien avec l'Education Nationale ; Les pratiques dans les établissements ; le recensement des formations)

- Une action pour des soins dentaires adaptés pour les personnes avec autisme sur le secteur de Grenoble à été initié par Annabelle Saint JOANIS et Françoise LEPAULLE
- Nous avons participé en Octobre au mois de l'accessibilité à Grenoble.
- Pour la 3^{ème} année consécutive des artistes autistes d'ENVOL ont exposés leurs œuvres : cette année Vincent DUCHENAUD, Jules GUERMONPREZ, Corentin VILLE, Romain COLLOT et Corentin BUZARRE.

- Madeleine DUCHENAUD, Chantal COMTE et Dominique GREGNAGNIN qui en est l'instigatrice, ont présenté l'Autisme et ENVOL à l'École St JOSEPH à Bourgoin-Jallieu ; à l'occasion d'une opération « bol de riz » à notre profit. Un grand merci à tous les enseignants et aux élèves.
- Avec Patrick DUPUIS qui nous a rejoint en juillet en tant que bénévole mis à disposition par le groupe Orange, nous avons informatisé notre fichier d'adhérents, nos reçus fiscaux.

Patrick a travaillé à un cahier des charges pour les sites ENVOL, SESSAD et FAM. Le but étant de rendre les outils de communication (intranet et site) plus performants. Nous avons investi dans un ordinateur et des licences de logiciels indispensables ont été obtenues à des tarifs très intéressants. (Microsoft)

- ENVOL a été très actif dans le module « Autisme » de la formation des Auxiliaires de Vie pour personnes handicapées, organisée par Myriam HANIFI, V.LELIEVRE, S.GUIO, G.LUBART et Jérôme ECOCHARD ont largement participé.
- S.GUIO, a représenté ENVOL à la commission Qualité d'Autisme France, dont font partis également J.BALLET et Nelly COROIR.
- J'ai personnellement représenté ENVOL au CA d'AUTISME FRANCE et au CA du GCSMS d'AF.
- En plus de nos 11 conseils d'administration, nous avons mis en place des réunions de bureau à la quinzaine, y participent les vices présidentes M.DUCHENAUD, G.LUBART ; D. GUERIN, ainsi que J.BALLET et moi-même.
- Nous avons également obtenu la reconnaissance d'association d'intérêt général par la préfecture de l'Isère.
- Enfin, ENVOL est tout particulièrement G.LUBART ont été très actifs en 2013 sur le dossier de Didier FIORINA. Didier est diagnostiqué autiste Asperger. Pour rappel, Didier est interné à l'HP depuis 22ans, dont 15 ans en Unité de Malades Difficiles, à l'autre bout de la France.

Depuis 5 ans nous soutenons Didier et sa famille, et essayons d'obtenir un retour près de sa famille, à l'hôpital de St Egrève.

En 2010 nous avons obtenu l'engagement de cet hôpital pour ce retour. Malheureusement cela ne s'est pas concrétisé. Depuis plus d'un an Ghislaine, avec Danièle LANGLOYS présidente d'AF et Mr MORAZZANI, chargé de mission auprès du défenseur des droits, ainsi que l'aide d'ENVOL LORRAINE, ont travaillé sans relâche pour que cela se fasse.

Des engagements ont été pris et cela devrait se faire AU MOIS DE JUIN. !!!! Nous aurions aimé, ce soir fêter son retour, mais pour le moment, si celui-ci est acté, aucune date n'est confirmée.

D'autre part quand cela sera effectif, nous espérons que la garantie de l'accompagnement prévue, sera tenue.

A savoir :

Projet thérapeutique et éducatif, réalisé à partir du bilan diagnostique du centre de ressource autisme de Lorraine.

Embauche de 2 éducateurs (1 obtenu auprès du ministère de la santé et l'autre financé par le centre Hospitalier Alpes Isère)

Croisons les doigts pour que Didier soit très bientôt près de ses parents Marie José et Jean Noel, ainsi que de ses sœurs et de son frère.

Dans Le domaine de L'Éducation Nationale :

- Une enquête a été réalisé par Serge MINOT (avec l'aide de G LUBART) sur les parcours de scolarisation des enfants d' ENVOL ayant pu bénéficier d'une scolarité. Un très gros travail, qui a été présenté au colloque du rectorat « autisme et scolarité » du 10.04.2013.

Lors de ce colloque ou une vingtaine de représentants d'ENVOL étaient présents, plusieurs ont participé activement :

- A.DUBOIS a participé à la présentation de l'AUTISME concernant « les défis de la scolarisation »
- C.BALMAIN a participé à la commission « parcours scolaire et partenariat »
- A .DUBOIS et Pascal DURUISSEAU ont participé à la commission « Scolarité en collège, environnement et accessibilité »
- Michel GUINOT a participé au thème « accessibilité pédagogique et EPS » (les relations sociales entre pairs et éducation)
- Fabien SAURTER STARACE a initié des relations très constructives avec la mairie de SEYSSINS. Un projet de CLIS TED a été élaboré avec l'aide de G.LUBART et de Mélanie LICATA, Psychologue au SESSAD ORION.

Monsieur HUGELE, maire de SEYSSINS a relayé ce projet auprès de la direction territoriale de l'académie de Grenoble. Malheureusement le projet retenu ne correspond pas à celui proposé par ENVOL.

Au sein du collectif 38, Catherine BALMAIN avec Anne Marie LONG de Sésame Autisme organisent des rencontres d'information sur l'autisme dans des écoles primaires et maternelles, dans le cadre de « l'apprentissage à la différence »

- ENVOL a initié en Isère l'action pour la suppression de l'amendement 274 de la loi de la refondation de l'école (qui devait donner tout pouvoir à l'école pour les réorientations, au risque de voir les familles écartées de ces décisions). Des familles d'ENVOL ont envoyé leur témoignage sur le parcours scolaire de leur enfant aux députés et sénateurs. ENVOL a réussi à Entrainer l'ODPHI dans cette action. L'amendement a été retiré.

Toujours dans le domaine de la scolarité :

- Les conférences « Autisme et Scolarité » animée par Nelly COROIR rencontrent toujours plus de succès, avec la présence de beaucoup d'enseignants, d'AVS et de nombreuses familles.
- D. GUERIN, M. SAHNOUNE, Catherine BERAUD et Ingrid AFFANASIEFF ont organisé la conférence de ROUSSILLON.
- A.DUBOIS et M.CROISIER : celle de ROYBON.
- F.SAUTER STARACE, S.MINOT et Benoit JOLY : celle de SEYSSINS

Pour finir avec la scolarisation, je dois souligner que si les choses évoluent « lentement » on constate toujours à chaque rentrée le problème d'absence d'AVS. G.LUBART assure le soutien des familles et coordonne les actions.

Concernant nos établissements, nos directeurs et les personnels ont travaillé à l'amélioration en qualité et en efficacité de l'accompagnement de nos enfants et adultes, comme les interventions de ce soir vous le montreront. Je les en remercie tous très chaleureusement.

Nous avons également formalisé des rencontres trimestrielles de suivi, d'échanges et de soutiens entre le bureau et les directeurs d'établissements.

Les commissions SESSAD-PRO pour les enfants de 16-25ans et SAMSAH pour Adultes, ont élaboré les projets, qui ont été présentés dernièrement à l'ARS. D. GUERIN vous en fera le compte rendu tout à l'heure.

Concernant la commission « festivités » quatre manifestations ont jalonné l'année 2013 :

- En Avril, nous avons accueilli au parc des Lillates à Bourgoin-Jallieu, les sportifs à rollers en provenance de Villeurbanne. C'était la première étape de l'action « défis sportifs » organisée par l'association ORGA au profit d'AUTISME France. Un bon moment sous beaucoup de pluie avec le sourire.
- Notre traditionnel Pique-Nique à eu lieu à Châbons le 08 septembre. 130 personnes dont de nouvelles familles ont partagé un beau moment de convivialité.
- Notre repas dansant du 05 octobre a été également une réussite et un moment de plaisir.
- La soirée du 08 décembre et la désormais traditionnelle « soupes des chefs de NORD ISERE GOURMAND » fut de la même trempe.
- Enfin notre « opération chocolat » prend plus d'ampleur année après année.

Je remercie ceux qui ne ménagent pas leur peine pour la réussite de ces manifestations

C. et B. LANTELME, M. DUCHENAUD, Y. et P. OGIER, C. et R. COMTE, P. BARRANCO, J. PADRE, C. DELORME.

Bernard vous fera un compte rendu plus complet tout à l'heure.

Je vais également remercier nos toujours plus nombreux adhérents : 166 en 2013.

Enfin je remercie chaleureusement l'ensemble de nos généreux donateurs, communes, associations amies, Adhérents-proches-amis.

Les communes qui nous ont aidés financièrement sont St Savin, Hyères Sur Amby, Verna, pour une somme de 1050€.

Je remercie également celles qui nous aident par le prêt de salles, St SAVIN, FRONTONAS, l'ISLE D'ABEAU, La VERPILLIERE.

Les associations qui nous ont soutenu en 2013 sont : Agir à Domicile de MEYLAN, Le stock Car Club des ABRETS, Ecole ST JOSEPH à B-J, le Rotary Club de Bourgoin – l'Isle d'Abeau, UNY SON à Bourgoin-Jallieu, La Mano di Dio à l'Isle d'Abeau, Le groupe Formation-Diffusion de Fontaine, Les copains d'ALORS à Moras, l'Union de quartier de l'Oiselet, l'association Point par Point. L'ensemble de ces dons représente un montant total de 14 782€.

Enfin nos Adhérents, nos proches, nos amis au nombre de 45 nous ont soutenu pour une somme de 10 154€.

ENCORE UN TRES GRAND MERCI A TOUS.

Dernière information: Autisme France a voté une augmentation de sa cotisation qui passe de 35 à 40 Euros pour 2014 et pour les familles concernées.

Approbation à l'unanimité du rapport moral et d'activités par les adhérents.

RAPPORT FINANCIER

Le Président remercie pour leur travail tout au long de l'année Pierrette BARRANCO notre trésorière, son adjointe Christiane DELORME.

Pierrette BARRANCO présente un compte d'exploitation simplifié concernant uniquement l'association.

Serge ROYER expert comptable FIRECOM, présente le Compte-rendu financier des comptes cumulés de l'association et des établissements pour l'année 2013.

Estelle DESSAINT, Commissaire aux comptes détaille sa mission auprès d'ENVOL

Certification des comptes annuels cumulés de l'association ; mission organisée en 2 phases.

- Mission d'intérim : Contrôle interne avec la mise à jour des procédures et contrôle des comptes intermédiaires
- Mission sur les comptes annuels : revue des comptes, des opérations spécifiques et des états de synthèse, notamment l'annexe comptable

Approbation à l'unanimité du rapport financier par les adhérents.

Les tableaux des comptes financiers et le rapport du commissaire aux comptes sont à consulter en Annexe 1

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS

MICHEL COHET, Directeur du FAM l'Envolée :

2013 est la deuxième année pleine de fonctionnement de l'ENVOLEE. Nous pouvons enfin comparer les différentes lignes budgétaires, ce qui nous permettra de mieux répartir et utiliser nos ressources. Nous commençons à bien cerner les besoins de nos résidents, l'organisation et la pédagogie nécessaires à leur bien-être. Les investissements en matériel éducatif se font en fonction de l'évolution des usagers ainsi qu'au rythme des acquisitions pédagogiques de nos encadrants.

Formation sur l'année:

- 56 personnes ont été formées à l'autisme par EDI formation,
- 18 actions soit 32 journées pour 134 personnes,
- 9 journées avec Chantal TREHIN pour superviser les équipes éducatives,
- 13 personnes se sont rendues bénévolement au congrès d'Autisme France à Paris.

L'établissement peut se féliciter de la forte implication de son personnel.

Le personnel :

- 10 départs pour 12 recrutements dont le médecin généraliste et une aide-soignante.
- 4 recrutements transformés de CDD en contrats CDI,
- 32 personnes embauchées en 2011 sont toujours présentes au FAM au 31 décembre 2013 et cela malgré la spécificité de notre accompagnement et des difficultés quotidiennes liées à la jeunesse e notre établissement,
- de nombreux stagiaires préparant les diplômes d'AMP, de moniteur éducateur et éducateur spécialisé ont été accueillis,
- 3 membres du personnel ont débuté des formations qualifiantes.

Un résident a quitté le FAM au 1^{er} novembre, il est remplacé en maison verte.

Une place d'accueil séquentiel a été transformée en accueil permanent. Les démarches pour recevoir un nouveau résident sont en cours.

Le fonctionnement du FAM a été perturbé par de nombreux arrêts de travail :

- 31 accidents de travail représentant 906 jours d'arrêts,
- L'ensemble de ces arrêts représente 8 équivalents temps plein (4 arrêts sont de longue durée)
- La cotisation accident du travail représente 3% de la masse salariale, soit 38 000€ (équivalent de plus un salarié à temps plein)
- Les augmentations conventionnelles de salaires ainsi que l'augmentation des charges salariales s'additionnent à cette cotisation représentant pour l'ensemble le coût de 2 emplois.

Pour rappel, depuis l'ouverture, le CG38 n'a accordé aucune évolution de la masse salariale.

Espérons qu'il fera mieux en 2014, c'est la condition nécessaire au maintien du dispositif éducatif actuel.

Le développement d'activités extérieures au FAM s'est poursuivi :

- Doublement des groupes « Emmaüs » et piscine,
- Nouvelles activités « Et Colégram », centre équestre,
- D'autres partenariats sont envisagés.

La mise en place en septembre 2013 des ateliers d'apprentissages permettant d'acquérir des compétences utiles pour avoir un comportement adapté en société, être plus autonome dans les actes de la vie quotidienne , profiter pleinement des activités proposées, se poursuit. Ces ateliers sont adaptés spécifiquement à chacun de nos résidents en tenant compte de leur potentiel et de leurs difficultés.

Par ailleurs, les infirmières ont mis en place un atelier d'apprentissage des gestes médicaux pour permettre à nos jeunes adultes d'être plus à l'aise lors des consultations médicales ; les résultats sont à ce jour, très probants. Tout ce travail entrepris se poursuit dans le même esprit en 2014.

Pascal DURUISSEAU, Directeur des S.E.S.S.A.D et **Magalie LUBIN**, Chef de Service :

Une bonne nouvelle : le personnel est enfin au complet.

30 enfants sur chaque SESSAD, mais un bémol à ces résultats : une liste d'attente de 55 enfants sur Grenoble et 45 sur Roussillon.

Beaucoup de détresse, de parents en difficultés, c'est le point noir du SESSAD, il n'y a pas de places. Il est difficile de donner des réponses négatives aux parents qui sont en attente de solution.

Pascal et Magalie nous font une présentation très complète et de qualité des 2 établissements. Voir Annexe 2

Missions du SESSAD:

- Favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle
 - Soutenir l'enfant et sa famille
 - Informer et former les partenaires aux connaissances liées à l'autisme et développer le réseau
- En lien avec les recommandations de bonnes pratiques et la HAS.

Spécificité des SESSAD :

Références théoriques :

- Education structurée
- Approche comportementale

Les principes de base :

- Individualiser l'accompagnement
- Structuration du temps et de l'espace
- Analyse du comportement afin d'agir sur celui-ci (tout comportement nécessite un apprentissage)
- Séquençage des apprentissages (tout décomposer)
- Favoriser la visualisation (Scénario-sociaux, schéma, outils imagés...)
- Estompage des aides
- Généralisation (différents lieux, différents interlocuteurs...)
- Utilisation de renforçateurs

Lieux d'intervention des professionnels :

Intervention à domicile, grands parents, nounou, ...

Intervention à l'école, collège, lycée, au sein de la classe,

Intervention au service : suivis, groupes, habiletés sociales...

Loisirs activités culturelles ou sportives

Les formations:

- Pecs, outils de communication....
- Formation sexualité
- Participation aux forums, table ronde (CRA tours,)
- Formation de base
- Formations collectives diverses (learn enjoy...)
- Formations individuelles diverses....

L'ARS soutient les SESSAD pour la mise en place de formations spécifiques TSA.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Groupe SAMSAH et SESSAD pro / Françoise LEPAULLE et Dominique GUERIN.

Après 3 années de fonctionnement des SESSAD Orion et Outrebleu, leur directeur Pascal DURUISSEAU et l'association Envol Isère Autisme ont fait le constat d'un besoin d'accompagnement spécifique pour les adolescents et jeunes adultes autistes.

- D'une part, les SESSAD ont une accréditation pour accompagner les jeunes jusqu'à 20ans. Passée cette limite d'âge, à ce jour aucun relais comparable d'accompagnement à celui d'un SESSAD n'existe.
- D'autre part, pour de nombreux adolescents autistes, la question de la préparation professionnelle se pose très rapidement, dès le collège, aux alentours des 14ans. Les équipes des SESSAD constatent qu'elles se trouvent démunies face à ce besoin d'accompagnement spécifique.

Pour l'accompagnement des jeunes adultes autistes, un groupe de parents de l'association a déjà travaillé plusieurs années sur le projet spécifique.

Cette année, un nouveau groupe de parents s'est constitué autour de Pascal DURUISSEAU pour réfléchir à un projet de SESSAD PRO. L'objectif de ce service serait de poursuivre l'accompagnement des jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie au quotidien et d'allier à cela, un accompagnement à l'orientation et à l'apprentissage professionnel.

Ces deux groupes ont d'ores et déjà présentés leurs pré-projets à l'ARS.

En ce qui concerne le SAMSAH, une équipe mobile venant d'être mise en place par l'ARS pour les adultes autistes, celle-ci nous a conseillé d'inviter les familles à se tourner vers ce service. L'association ne s'était pas positionnée sur ce projet de service mobile car les moyens alloués ne lui semblent absolument pas compatibles avec un accompagnement adapté et de qualité. Le projet SAMSAH n'a pas semblé retenir l'attention de nos interlocuteurs, du moins pour le moment.

Le projet de SESSAD PRO, lui, a bénéficié d'un accueil plus favorable même si, selon l'ARS, la limite d'âge de 20 ans est incontournable et qu'il pourrait s'agir dans un futur relativement proche, que d'une extension des SESSAD existants, soit, au maximum, 10 places supplémentaires pour chacun. Nous sommes donc dans l'attente d'une annonce favorable de l'ARS pour ces extensions.

RAPPORT SITE ENVOL / Ghislaine LUBART et Véronique LELIEVRE

Le nouveau site a été créé en octobre 2011 : <http://www.envolisereautisme.org/>

Il y a plusieurs rubriques sur le site qui peuvent vous intéresser

- Les actualités sur l'Autisme
- Les avancées scientifiques
- Les projets et réalisations d'Envol Isère Autisme
- Les aides juridiques
- Les aides à l'élaboration des dossiers de la Maison départemental de l'autonomie: M.D.A.
- Les outils pédagogiques de scolarité
- Ainsi que les liens très utiles

Fréquentation du site :

Mois	Visiteurs	Pages vues	Pages vues/visiteur	Evolution
Janvier 2013	1286	3519	2.74	-
Janvier 2014	2222	6797	3.06	73%
Février 2013	1477	4452	3.01	-
Février 2014	2527	6203	2.45	72%
Mars 2013	1704	4547	2.67	-
Mars 2014	2403	6392	2.66	42%
Avril 2013	1385	4184	3.02	-
Avril 2014	2042	5381	2.64	48%
Mai 2013	1386	3530	2.55	-
Mai 2014	1877	4857	2.59	36%

Le site évolue :

- Dans le cadre de la réflexion du conseil d'administration sur l'évolution de nos outils de communication et d'échange
- Le nom de notre site est protégé
- Faites nous connaître
- vos professionnels libéraux
- Vos témoignages

Merci, Véronique LELIEVRE : administrateur du site, présenté par Ghislaine LUBART

COMMISSION FESTIVE : Bernard LANTELME

DETAIL DES MANIFESTATIONS FESTIVES 2013

Soirée Dîner Dansant du 05 Octobre 2013

Recettes	2204.00 (Entrées 92 Adultes, 8 Adultes Handicapés 3 Enfants) 621.00 (Buvette)	Dépenses	Traiteur 1700.00 (118 repas) Achats buvette 372.95 Achat décorat. 109.85 Frais Orchestre 105.00
-----		-----	
----	2825.00		2287.80

Résultat Positif : 537.20 euros

Cette soirée nous a apporté aussi 319 euros de dons

Soirée Soupes DES CHEFS DE NORD ISERE GOURMAND du 08.12.2013

Recettes 1323.00€ (662 soupes)

Dépenses 244.39€ (boissons, Casse-croute, tôles, Gaz)

Résultat Positif : 1078.61 euros

Opération Chocolats de NOEL

Recettes 17302.70

Dépenses 13202.99

Résultat Positif : 4099.71 euros

Commentaires

Soirée Diner Dansant le 05 Octobre 2013 à la salle des fêtes de FRONTONAS

Un beau moment de plaisir et de convivialité pour 103 personnes qui ont bien profitées d'une animation « TOP » de l'Accordéon Club de Chatonay, remerciements à son président Mr FOULU-MION et à ses musiciens. Tous nos remerciements au traiteur COSMA et à son équipe pour la qualité du repas et du service. Egalement un chaleureux remerciement à la municipalité de FRONTONAS qui met cette salle à notre disposition gracieusement, et à notre ami Thierry VANEL qui depuis plusieurs années assure gracieusement la sécurité de toutes nos manifestations.

Dès à présent vous pouvez prendre date du 04 octobre, même lieu, et c'est sûr, même plaisir !

Soirée Soupes DES CHEFS DE NORD ISERE GOURMANDS le 08 décembre 2013

Encore une belle soirée, et une belle réussite. Nous remercions tous les chefs qui nous ont offert les soupes :

LANTELME Bernard

DUCRETTET Dominique à Isle d'abeau « Le relais du Catey »

HUBERT romain à Saint Alban de Roche « L'Emulsion »

CELLIER Séverine Restaurant du golf des trois vallons à Isle d'Abeau

TAORMINA André à Saint Didier de la Tour « L'Ambroisie »

BELLO Yves à Saint – Savin « Le Demptézieu »

VERA Francis à Saint Savin « Les 3 Faisans »

EYRAUD Sébastien à Rochetoirin « Le Rochetoirin »

BADIN Marie-Danielle à Bourgoin Jallieu « Restaurant les Navettes »

EFMA Centre d'Apprentissage à Bourgoin Jallieu

GERENTE-LAPIERRE Stéphane à Morestel « Auberge du Fouron »

BARBERET Philippe à La Cote Saint André « Hôtel de France »

Opération « CHOCOLATS DE NOEL »

Une belle opération mobilisatrice et rémunératrice chaque année, un grand merci à ceux qui se décarcassent pour le plaisir des papilles des autres, et également à tous ceux qui vont à la pêche aux commandes et se chargent de la redistribution.

Date à retenir

07 Septembre 2014 Pique-Nique ENVOL à CHABONS

04 Octobre 2014 Diner Dansant à FRONTONAS

08 Décembre 2014 à Bourgoin- Jallieu « La Soupe DES CHEFS DE NORD ISERE GOURMAND »

Et bien sûr en septembre lancement de l'opération « Chocolat »

On estime que l'ensemble des manifestations couvertes par la commission festività représente 500 heures de bénévolat.

ELECTION MEMBRES SORTANTS CA ET RENOUELLABLES

Administrateurs sortants et renouvelables

- Jean Claude BARRANCO: Président
- Valérie GAILLARD: Soutien aux familles en Etablissements Médicaux Sociaux hors ENVOL
- Véronique LELIEVRE : Site Internet
- Françoise LEPAULLE : Scolarisation et préprofessionnalisation
- Michel GUINOT: Responsable Commission Scientifique et Sport Adapté
- Pierre OGIER : Responsable technique. **Ne se représente pas**

Les 5 membres se représentant sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.

Jacques Ballet est élu administrateur à l'unanimité

Pierre OGIER devient membre actif

Julia SEYFRIED et Benoît JOLY deviennent également membres actifs.

Pour terminer Jean Claude Barranco donne l'information d'une prochaine AG extraordinaire qui se déroulera certainement à l'automne concernant les modifications de nos statuts et de notre règlement intérieur

L'AG se termine à 22h05, elle est suivie par un apéritif dinatoire, un beau moment de convivialité.

EXTRAIT du PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION

ENVOL ISERE AUTISME

Mercredi 9 juillet 2014 au SESSAD Orion à La Tronche

- **Elections du bureau et responsabilités des administrateurs :**

Voici donc le nouveau conseil d'administration au 9 juillet 2014

Jean-Claude BARRANCO : président

- en charge du suivi de la gestion des établissements et services, représentant d'Envol Isère Autisme au G.C.S.M.S.A.F. et au conseil d'administration d'Autisme France.

Ghislaine LUBART: vice-présidente

- pour le secteur sud Isère,
- représentante auprès du réseau autisme du centre de ressource ,
- lien avec l'O.D.P.H.I.,
- commission d'admission aux S.E.S.S.A.D.
- chargée de formation module autisme d'auxiliaires de vie
- représentante au collectif autisme 38

Madeleine DUCHENAUD: Vice-présidente

- pour le secteur du Nord Isère,
- responsable des relations publiques,
- représentante à l'U.R.A.F.R.A.,

Dominique GUERIN : Vice-présidente:

- pour le secteur de l'Isère Rhodanienne
- en charge de la scolarisation des enfants T.E.D.

Monique ARNAL: secrétaire et représentante à l'U.R.A.F.R.A.

Nelly COROIR: secrétaire adjointe

Pierrette BARRANCO: trésorière

Christiane DELORME: trésorière adjointe

Sylvie GUIO:

- Démarche qualité Autisme France,
- représentante auprès du réseau autisme du centre de ressource ,
- projet S.A.M.S.A.H.,
- chargée de formation module autisme d'auxiliaires de vie

Véronique LELIEVRE:

- site internet
- chargée de formation module autisme d'auxiliaires de vie

Serge MINOT :

- soutien des familles en établissements médico-sociaux hors Envol (I.M.E., F.A.M., Foyer de vie..) en vue de faire appliquer les recommandations HAS et le plan autisme 3.

Valérie GAILLARD:

- soutien des familles en établissements médico-sociaux hors Envol (I.M.E., F.A.M., Foyer de vie..) en vue de faire appliquer les recommandations HAS et le plan autisme 3.

Michel GUINOT: responsable commission scientifique et sport adapté

Françoise LEPAULLE: responsable des projets relevant de la scolarisation et du préprofessionnel dans le secteur Grenoble/haut Grésivaudan

Jacques BALLET : membre commission Pilotage et gestion

Bernard LANTELME: responsable de la commission festivité

MEMBRES actifs:

Josiane PADRE : secrétaire technique et commission festivités

Ingrid AFANASIEFF : Commission festivités secteur Roussillon

Fabien SAUTER-STARACE: dispositifs de scolarisation

Florence CLOGIER: commission asperger Nord Isère

Pierre OGIER: technique et logistique. Membre commission festivité

Benoît JOLY : technique, outils de communication

Julia SEYFREID : soutien des familles des jeunes enfants

Annexe 1

Eléments du rapport financier

ENVOL ISERE AUTISME

Association
SIREN 512 311 770

Siège social :

29 rue Creuzat

38080 ISLE D'ABEAU



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Exercice clos le 31/12/2013



Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission que vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'association ENVOL ISERE AUTISME**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne :

- la comptabilisation des fonds dédiés,
- la comptabilisation de l'affectation des résultats en fonction des décisions prises par les organismes financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mougins, le 26 mai 2014

Pour la SARL LEMALLE ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Françoise LEMALLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FL', written in a cursive style.

Compte rendu financier des comptes cumulés 2013

Présentation par Mr ROYER Expert-comptable

Les comptes 2013 ressortent avec un **déficit global de 20 886 €** décomposés comme suit :

- Envol Isère Autisme : 17 905 €
- FAM Envolée : - 136 916 €
- SESSAD ORION : - 28 097 €
- SESSAD OUTRE BLEU : 126 222 €

Le total des **produits d'exploitation** s'est élevé à **3 566 933 €** contre 3 599 374 €.

Ils sont composés par :

les dotations des tutelles (97,13 %) soient

ARS Forfait soin pour 1 751 358 €

CG38 Prix de journée pour 1 713 050 €

les subventions perçues pour 5 050 € (0,14 %)

les manifestations pour 21 448 € (0,60 %)

les adhésions pour 9 546 € (0,27 %)

les dons pour 24 936 € (0,70 %)

divers produits (remboursement formation, IJSS...) pour 41 545 € (1,16 %)

Le total des **charges d'exploitation** s'est élevé à **3 560 064 €** contre 2 997 660 € en 2012

Ils sont composés par :

les salaires et charges sociales pour 2 649 799 € (74,43 %)

les autres achats et charges externes pour 827 876 € (23,25 %) ; les dépenses principales sont les locations immobilières pour 253 028 € ; l'alimentation extérieure pour 98 670 €, les fournitures médicales pour 50 559 € ; les honoraires (médecin, orthophoniste, expert-comptable, commissaire aux comptes) pour 56 932 €

les amortissements pour 81 492 € (2,29 %)

charges diverses : 897 € (0,03 %)

Faisant ressortir un **résultat d'exploitation de 6 868 €**

Le résultat financier s'élève à **20 661 €** contre 11 128 € en 2012. Les produits financiers (intérêts sur livrets) ont été de 30 145 €. Les charges d'intérêts sur emprunt ont été de 9 484 €.

Le résultat exceptionnel ressort à – **31 268 €** dû à la dotation d'une provision réglementée en vertu des dispositions du II de l'article R.314-95 du code de la sécurité sociale et des familles correspondant aux produits financiers obtenus en 2013 sur les comptes livret sous déduction de l'impôt de 24 % payé sur ces produits.

L'excédent comptable intermédiaire compte tenu des éléments ci-dessus s'élève à – **10 886 €** contre 591 996 € en 2012.

Ce résultat intermédiaire est retraité par les écritures liées aux fonds dédiés. L'association Envol Isère Autisme a bénéficié les années antérieures ainsi que cette année de dons et subventions affectés aux 3 établissements. En 2013, une provision de 10 000€ pour fonds dédiés est attribuée.

Au 31/12/2013, le solde des fonds dédiés s'élève à 184 849 €.

Les contributions volontaires ont été chiffrées à **39 606 € pour 3 500 heures** contre 29 113 € pour 2 581 heures en 2012.

Le mécénat de compétence est chiffré à 26 944 € pour 2013.

Conclusion : les comptes 2013 sont approuvés et il est décidé de doter en « **report à nouveau** », le résultat propre de Envol Isère Autisme, soit **17 905,19 €**.

COMPTES COMBINES 2013

2 013

2 012

Résultat comptable	-	20 886		476 275
EIA		17 905		29 798
FAM ENVOLEE	-	136 916		272 574
SESSAD ORION	-	28 097		139 166
SESSAD OUTRE BLEU		126 222		34 737

Total produit exploitation			3 566 933		3 599 374
Dont	Forfait soin ARS	49,10%	1 751 358	1 466 539	40,74%
	Prix journée CG38	48,03%	1 713 050	1 907 456	52,99%
	Subvention	0,14%	5 050	123 190	3,42%
	Manifestations	0,60%	21 448	28 943	0,80%
	Adhésions	0,27%	9 546	7 731	0,21%
	Dons	0,70%	24 936	29 534	0,82%
	Autres	1,16%	41 545	35 981	1,00%

Total charges exploitation			3 560 064		2 997 660
Dont	Salaires et charges	74,43%	2 649 799	2 192 024	73,12%
	Autres achats et charges externes	23,25%	827 876	743 683	24,81%
	Amortissement	2,29%	81 492	60 760	2,03%
	Autres	0,03%	897	1 193	0,04%

Resultat financier	20 661	11 128
Produits	30 145	21 521
Charges	9 484	10 393

Resultat exceptionnel	-	31 268	-	15 872
Produits		4 229		-
Charges		35 497		15 872

Impot	7 147	4 974
--------------	--------------	--------------

Fonds dedies		
Reprise		15 769
Dotation	10 000	131 490

Contributions volontaires		
Nbre d'heures	3 500h	2581h
Mecenas de competence	26 944	

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 13			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	17 870.12	8 253.69	9 616.43	10 603.92	987.49	9.31
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	65 119.71	86.21	65 033.50		65 033.50	
	Installations techniques Matériel et outillage	159 725.30	47 132.08	112 593.22	125 190.02	12 596.80	10.06
	Autres immobilisations corporelles	423 901.38	114 753.76	309 147.62	211 825.65	97 321.97	45.94
	Immobilisations en cours	3 436.11		3 436.11		3 436.11	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	8 887.76		8 887.76	9 231.26	343.50	3.72	
TOTAL I	678 940.38	170 225.74	508 714.64	356 850.85	151 863.79	42.56	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	239 321.81		239 321.81	7 811.28	231 510.53	NS
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				29 169.34	29 169.34	100.00
	Autres créances	25 213.75		25 213.75	256 741.37	231 527.62	90.18
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 062 589.07		2 062 589.07	1 980 002.29	82 586.78	4.17	
Charges constatées d'avance (3)	5 225.12		5 225.12	8 850.75	3 625.63	40.96	
TOTAL III	2 332 349.75		2 332 349.75	2 282 575.03	49 774.72	2.18	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 011 290.13	170 225.74	2 841 064.39	2 639 425.88	201 638.51	7.64	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000.00		10 000.00			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	570 202.10		442 202.10		128 000.00	28.95
	Report à nouveau	89 192.49		71 272.92		17 919.57	25.14
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	20 896.14		476 275.39		497 161.53	104.39
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	594 380.36		228 144.15		366 236.21	160.53	
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées	37 910.09		15 752.00		22 158.09	140.67	
Droit des propriétaires							
TOTAL I	1 102 413.92		1 101 100.72		1 313.20	0.12	
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	22 575.00		22 575.00			
	Fonds dédiés sur autres ressources	162 274.48		152 274.48		10 000.00	6.57
TOTAL III	184 849.48		174 849.48		10 000.00	5.72	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	318 462.99		306 825.54		11 637.45	3.79
	Emprunts et dettes financières divers	243 414.00		256 937.00		13 523.00	5.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 869.29		88 114.87		43 754.42	49.66
	Dettes fiscales et sociales	397 255.16		378 617.17		18 637.99	4.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			844.27		844.27	100.00
	Autres dettes	322 799.55		331 702.83		8 903.28	2.68
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	140 000.00		434.00		139 566.00	NS
TOTAL IV	1 553 800.99		1 363 475.68		190 325.31	13.96	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 841 064.39		2 639 425.88		201 638.51	7.64	

(1) Doit à plus d'un an
Doit à moins d'un an

520 865.00
844 394.00

(2) Doit concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	17 302.40		16 910.00		392.40	2.32
Production vendue de Biens et Services	4 146.00		12 033.05		7 887.05	65.54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 050.00		123 190.00		118 140.00	95.90
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			35 605.75		35 605.75	100.00
Collectes	41 534.90				41 534.90	
Cotisations	9 546.00		7 731.00		1 815.00	23.48
Autres produits	3 489 353.80		3 403 904.07		85 449.73	2.51
TOTAL I	3 566 933.10		3 599 373.87		32 440.77	0.90
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises	13 202.99		12 675.67		527.32	4.16
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	117.56				117.56	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	814 555.57		731 006.60		83 548.97	11.43
Impôts, taxes et versements assimilés	173 014.33		142 989.98		30 024.35	21.00
Salaires et traitements	1 745 998.15		1 496 452.10		249 546.05	16.68
Charges sociales	731 664.37		552 582.04		179 082.33	32.41
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	81 491.98		60 760.45		20 731.53	34.12
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	19.95		1 193.45		1 173.50	98.33
TOTAL II	3 560 064.90		2 997 660.29		562 404.61	18.76
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 868.20		601 713.58		594 845.38	98.86
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Doit produits affiliés à des exercices antérieurs
(2) Doit charges affiliées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	30 144.62		21 521.42	8 623.20 40.07
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	30 144.62		21 521.42	8 623.20 40.07
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	9 484.22		10 392.69	908.47 8.74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	9 484.22		10 392.69	908.47 8.74
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	20 660.40		11 128.73	9 531.67 85.65
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	27 528.60		612 842.31	585 313.71 95.51
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	379.46			379.46
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 850.00			3 850.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	4 229.46			4 229.46
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	414.24		120.00	294.24 245.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 924.87			12 924.87
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	22 158.09		15 752.00	6 406.09 40.67
TOTAL VIII	35 497.20		15 872.00	19 625.20 123.65
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 267.74		15 872.00	15 395.74 97.00
Impôts sur les bénéfices (IX)	7 147.00		4 974.00	2 173.00 43.69
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 601 307.18		3 620 895.29	19 588.11 0.54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	3 612 193.32		3 038 898.98	583 294.34 19.26
SOLDE INTERMEDIAIRE	10 886.14		591 996.31	602 882.45 101.84
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			15 769.25	15 769.25 100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000.00		131 490.17	121 490.17 92.39
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	20 886.14		476 275.39	497 161.53 104.39

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat	39 606.00		29 113.00		10 493.00	36.04
Prestations en nature	26 943.57				26 943.57	
Dons en nature						
TOTAL	66 549.57		29 113.00		37 436.57	128.59
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole	39 606.00		29 113.00		10 493.00	36.04
Prestations	26 943.57				26 943.57	
TOTAL	66 549.57		29 113.00		37 436.57	128.59

Présentation par Pierrette BARRANCO

Compte d'Exploitation 2013 association uniquement

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	9546	Adhésion Famille à Autisme France	2760
Don AGIR à Domicile	10000	Adhésion autres Associations	1346
Subventions Mairie	1050	Assurances	521
Dons Associations Amies	4782	Frais de Déplacement	4047
Dons Adh/Familles/Amis	10154	Fournit.bureau/papet/impr/mainte.	1425
Recettes Manifestations	21448	Dépenses Manifestations	16708
Intérêts compte courant	87	France Télécom	257
Intérêts compte livret	1011	Poste	736
		Cabinet comptable	1860
		Impôts	269
		Frais tenue de compte	246
		Report don AGIR fond dédié SESSAD	10000
TOTAL RECETTES	58078	TOTAL DEPENSES	40175

Excédent Comptable 2013 17903 EUROS

Pour Info : Soldes Comptes Association ENVOL ISERE AUTISME au 31 12 2013

Compte courant E.I.A 30068.98

Compte Livret A E.I.A 77511.84

Compte Soutien FAM 154217.36

Compte Soutien SESSAD 39021.40

Caisse 195.03

Annexe 2

Présentation des Sessad

AG du 13 Juin 2014

Les SESSAD

SESSAD

- Un SESSAD à la tronche
- Périphérie de Grenoble
- Secteur Isère 30 km autour
- Un SESSAD à Roussillon
- Champ d'intervention: 30 km autour du site, intervention sur 5 départements limitrophes



O
R
I
O
N

O
U
T
R
E
L
E
U



Agrément

- Accueil d'enfants, adolescents, jeunes adultes de 0 à 20 ans
- Les enfants accueillis ont un diagnostic TSA (CRA, CAPIDA, CEDA ou médecin formé au diagnostic...)
- 30 enfants sur chaque SESSAD
- Soit 60 enfants accueillis en 2014
- Liste d'attente environ 80 enfants

Missions du SESSAD:

- Favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle
- Soutenir l'enfant et sa famille
- Informer et former les partenaires aux connaissances liées à l'autisme et développer le réseau

En lien avec les recommandations de bonnes pratiques et la HAS.

Spécificité des SESSAD

Références théoriques :

- Education structurée
- Approche comportementale

Les principes de base :

- Individualiser l'accompagnement
- Structuration du temps et de l'espace
- Analyse du comportement afin d'agir sur celui-ci (tout comportement nécessite un apprentissage)
- Séquençage des apprentissages (tout décomposer)
- Favoriser la visualisation (Scénario-sociaux, schéma, outils imagés...)
- Estompage des aides
- Généralisation (différents lieux, différents interlocuteurs...)
- Utilisation de renforçateurs



L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD



- * Un Directeur à temps plein sur les deux SESSAD
- * Un Chef de service à mi temps sur chaque SESSAD
- * Une Secrétaire comptable sur les deux SESSAD

Sur chaque SESSAD:

- Educateurs spécialisés ou moniteurs éducateurs
- Ergothérapeutes
- Psychologues cognitivo comportementales
- Psychomotricienne à Outrebleu
- Professeur d'activités physiques adaptées
- Médecins

Des conventions sont établies avec des orthophonistes en libérales.

L'équipe du SESSAD OUTREBLEU



Sylvie
Secrétaire



Pascal
Directeur



Magali Chef de
service/Educatrice



Laura

Les psychologues



Elodie



Sarah
Psychomotricienne



Lydiane
Ergothérapeute



Amélie Prof de
sport adapté



Frédérique
Médecin

Les éducatrices



Stéphanie M



Soizic



Audrey A



Stéphanie D



Violaine



Charlène



Audrey D

L'équipe du SESSAD Orion



Sylvie
Secrétaire



Pascal
Directeur



Mélanie Chef de
service/Psychologue



Margot



Manon



Emmanuelle
Médecin

Les psychologues

Les éducateurs



Pauline



Raphaël



Floriane



Julia



Lucile



Charline

Prof d'APA



Caroline



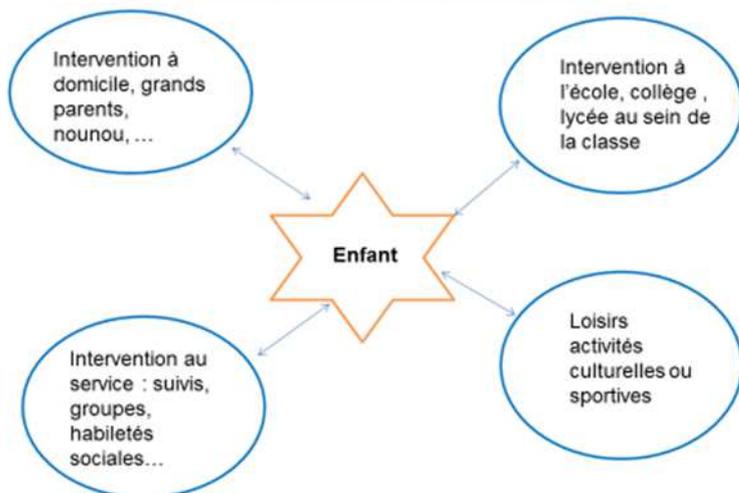
Marion

Ergothérapeute

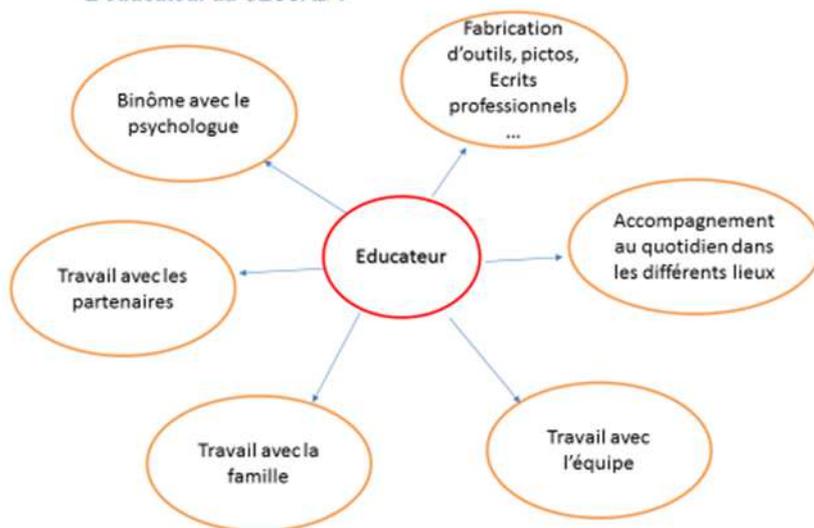


Nadège

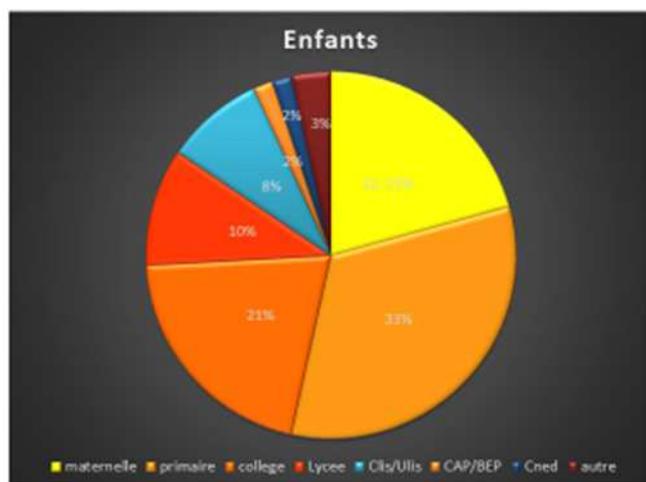
Lieux d'intervention des professionnels:



L'éducateur au SESSAD :



Répartition enfants en milieu scolaire



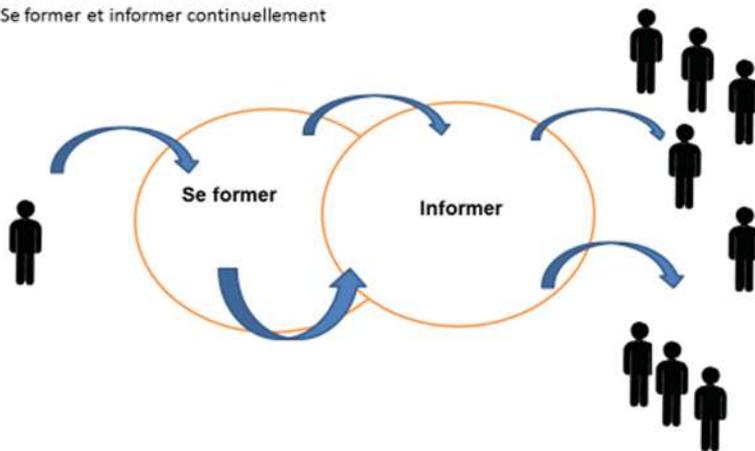
Les formations:

- Pecs, outils de communication....
- Formation sexualité
- Participation aux forums, table ronde (CRA tours,)
- Formation de base
- Formations collectives diverses (learn enjoy...)
- Formations individuelles diverses....

L'ARS soutient les SESSAD pour la mise en place de formations spécifiques TSA.

Le SESSAD c'est aussi :

Se former et informer continuellement



Les projets été 2014

- Un camp ado à Villard de Lans
- Un camp petits en Ardèche
- Deux camps ado à Annecy

Projet à venir

- Continuer à développer le partenariat
- Devenir un lieu ressource TSA

- Groupe Fratrie
- Groupe Famille



- SESSAD PRO ???

Notre conclusion

Les SESSAD existe depuis 2 ans et demi ...

« Ce qui ancre la démarche des professionnels des services c'est la conviction que la société est fondée sur la rencontre des différences, l'autisme est l'une de ces différences, nous avons œuvré, nous œuvrons et nous œuvrerons encore pour que ces enfants soient des citoyens à part entière... »